



DES ESPACES NATURELS EN RÉSEAU POUR UN TOURISME DURABLE ET SOUTENABLE LE LONG DE LA VIARHÔNA

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Fédération des Conservatoires
d'espaces naturels



« Les gestionnaires d'espaces naturels ont exprimé en 2017 leurs interrogations concernant l'itinéraire ViaRhôna, dont le tracé longe ou traverse les espaces naturels qu'ils gèrent, sans que leurs démarches pédagogiques et leurs infrastructures d'accueil du public soient reconnues ou mises en valeur. Nous nous sommes saisis de cette alerte, qui faisait écho aux conclusions de l'étude RhônaVel'eau qui venait de constater, grâce à un long travail d'enquête, que l'une des attentes fortes des usagers de la ViaRhôna était la découverte nature. »

Hervé Coquillart - Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels



— La ViaRhôna, du lac Léman à la Méditerranée

DATE DE RÉALISATION

Depuis 2018

LOCALISATION

Ensemble du tracé du Rhône français, du sud Léman à la petite Camargue gardoise.

Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie.

TYPE D'OPÉRATION

Organisation de l'accueil cycliste sur les espaces naturels

TYPES DE MILIEUX

Tous les espaces naturels liés au Rhône

Coût TOTAL

85 000 €

LE PROJET EN BREF

Parfois, la capacité des espaces naturels à assurer un accueil du public avec une offre pédagogique intéressante n'a pas été bien identifiée lors de la mise en place de la ViaRhôna. Les gestionnaires de ces espaces restaient dispersés, chacun s'exprimant en fonction de son contexte local, sans capacité à structurer un positionnement à l'échelle de la ViaRhôna, du sud Léman à la Camargue gardoise. Personne n'avait pris conscience de la convergence possible entre les attentes de découverte nature des cyclistes et l'offre pédagogique des espaces naturels... L'enjeu de cette démarche était donc de tenter de rapprocher les différents points de vue.

POURQUOI CE PROJET ?

Cette démarche engagée pour tenter un rapprochement entre espaces naturels et ViaRhôna s'est très vite heurtée à une difficulté majeure. L'accueil des cyclistes dans des infrastructures touristiques, auxquelles les espaces naturels étaient assimilés, devait répondre au label « Accueil Vélo » porté par Vélo et Territoires, réseau des collectivités mobilisées autour de l'usage du vélo dans les territoires. Ce label implique des infrastructures lourdes, avec un bâtiment et du personnel en charge de l'accueil. Seule une dizaine de sites pouvait prétendre à ce label, identifié au départ comme le seul critère permettant d'accueillir des cyclistes. Tous les autres se trouvaient exclus. L'enjeu était donc de montrer toute l'offre de découverte nature existant sur la centaine de sites proches de la ViaRhôna et de fédérer les gestionnaires de ces espaces pour qu'ils structurent ensemble cette volonté d'accueillir les cyclistes. Enfin, il était nécessaire de faire reconnaître la possibilité d'une diversité d'accueils du public modulés en fonction des caractéristiques du site.

OBJECTIFS

- **Fédérer les gestionnaires** d'espaces naturels dispersés tout au long de la ViaRhôna.
- **Structurer leur offre** de découverte nature.
- **Représenter les gestionnaires** dans les instances de gouvernance de la ViaRhôna.
- **Poser les bases d'un cadre de travail** compris de tous et inscrire l'ensemble des sites dans cette démarche.

INFOS CLÉS

122 sites

identifiés lors de l'état des lieux des espaces naturels proches de la ViaRhôna offrant des points d'accueils aux cyclistes (réserves naturelles, parcs naturels régionaux, sites CEN, sites Natura 2000, ENS...). Le repérage et le classement des points d'accueil sont en cours de mise à jour.

44 sites

offrant 56 points d'accueil sur le Rhône amont.

40 sites

sur le Rhône médian.

38 sites

sur le Rhône méridional.

UNE DYNAMIQUE NOUVELLE QUI ARRIVE AU MOMENT OPPORTUN

« Il faut savoir laisser du temps au temps ». Ce proverbe, attribué à Cervantes, correspond bien à la dynamique de ce programme. En effet, lors de la conclusion de l'étude* fin 2020, au moment où le réseau des gestionnaires était en mesure de formuler ses propositions, la ViaRhôna entrait dans une nouvelle phase. Le tracé défini étant largement en place, une nouvelle dynamique s'engageait, avec la mise en place d'une **gouvernance par tronçon** et la valorisation de l'itinéraire sur la base de la promotion de ses **atouts environnementaux**.

Sur le Rhône amont, « la promesse de nature » était affichée par les collectivités comme un enjeu majeur de l'itinéraire.

Cette nouvelle dynamique se trouvait alors parfaitement en phase avec les propositions des gestionnaires d'espaces naturels.



Castor d'Europe (*Castor fiber*)
Ile du Beurre

ACTIONS MENÉES

- **Fédérer les acteurs et définir le cadre.** En 2019-2020, la première étude*, conduite avec l'aide d'ATEMIA, prestataire spécialisé sur la thématique tourisme et espaces naturels, avait pour objectif d'identifier et de structurer l'offre de découverte nature. Elle a débouché sur une classification des points d'accès aux espaces naturels en 3 catégories (voir description ci-après). Elle a aussi permis de structurer le réseau des gestionnaires d'espaces naturels : pré-inventaire des sites concernés, mise en place de comités de pilotage, désignation d'un référent par tronçon. Parallèlement, la participation de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels aux instances de gouvernance de la ViaRhôna (comité d'itinéraire, comités techniques...) a permis de comprendre la dynamique de mise en place de cet itinéraire et les contraintes liées à son implantation. Une présentation de cette étude en comité d'itinéraire fin 2020 a reçu un accueil très favorable et permis d'engager la phase suivante.
- **Identifier et cartographier l'ensemble des espaces naturels concernés.** Cette deuxième phase a pour but de recenser tous les espaces naturels souhaitant se mobiliser dans le cadre de cette démarche, d'identifier les points d'accès et de les classer en fonction de l'offre de découverte et des conditions d'accueil des cyclistes. Cette démarche est conduite successivement sur chacun des trois tronçons de la ViaRhôna, échelle à laquelle se met en place la nouvelle gouvernance. Des réflexions autour de la communication et de la mise en place d'une signalétique adaptée sont engagées.

* « La ViaRhôna, un trait d'union entre les zones humides protégées et gérées de la vallée du Rhône » (téléchargeable sur bit.ly/3KylTAb)

IDÉES À RETENIR

Le classement en trois catégories de l'accueil vélo a été très structurant pour la suite de la démarche. Il est maintenant reconnu par les instances ViaRhôna et intéresse un certain nombre d'autres itinéraires cyclistes.

Pause nature

- Distance : à moins d'1 km de la ViaRhôna.
- Expérience touristique : observation du paysage, de la faune et de la flore, pendant 5 à 10 min (pas besoin de stationnement).
- Équipements : signalétique pédagogique.

Halte nature

- Distance : à moins de 5 km de la ViaRhôna (ou plus de 5 km si accessible via une boucle locale balisée).
- Expérience touristique : observation, visite du site, de 30 min à 2 h.
- Équipements : signalétique pédagogique, stationnement vélo (rack à vélo avec arceaux).

Pôle nature

- Distance : à moins de 10 km de la ViaRhôna (ou plus de 10 km si accessible via une boucle locale balisée), à proximité d'une maison de site ou d'un espace d'accueil.
- Expérience touristique : découverte approfondie des enjeux du site, de 30 min à 4 h.
- Équipements : signalétique pédagogique, stationnement vélo (rack à vélo avec arceaux ou box sécurisé et soute à bagages), table et/ou banc, consigne à bagages, kit de réparation, eau potable, sanitaires, prise électrique.



ViaRhôna, entre La Voulte-sur-Rhône et Beauchastel



Héron cendré (*Ardea cinerea*), Ile du Beurre



ViaRhôna, entre Viviers et Bourg-Saint-Andéol

RÉSULTATS

Depuis l'identification en 2017 des questions posées par les interfaces entre ViaRhôna et les espaces naturels, les choses ont beaucoup évolué.

- Les espaces naturels se sont fédérés autour de cette problématique et portent maintenant un langage commun.
- Les points de tension antérieurs ont été dépassés.
- Une proposition de classification innovante des points d'accès vélo en trois catégories a été élaborée et progressivement acceptée par l'ensemble des acteurs du cyclotourisme.
- Des référents territoriaux ont été désignés par leurs pairs et deviennent les interlocuteurs des instances qui assurent la gouvernance par tronçon.
- La perception des espaces naturels et de leur rôle pour la valorisation et la promotion de l'itinéraire a fortement évolué au niveau des instances ViaRhôna.
- Un inventaire des sites concernés et la classification de leurs points d'accueil des cyclistes sont en cours de finalisation.

L'enjeu est maintenant de faire perdurer cette dynamique vertueuse en maintenant l'animation du réseau des gestionnaires, en renforçant leur mobilisation, en ajustant les conditions d'accueil, en actualisant l'inventaire et le classement des sites, et en développant une communication adaptée.



Carte ViaRhôna « Nature et loisirs » 2021

La cartographie du réseau des sites naturels répertoriés est disponible au lien suivant : bit.ly/3ChKXtg

PERSPECTIVES

Un travail de benchmarking a été réalisé. Il apparaît que cette initiative reste très innovante à l'échelle européenne. C'est une dynamique reproductible sur d'autres itinéraires.

Un certain nombre de garanties devront être apportées afin de créer un climat de confiance et mobiliser les acteurs :

- Garantir le respect des objectifs de conservation et de protection de la biodiversité des sites et assurer la mise en adéquation de la logique touristique.
- Adapter l'offre de découverte et les équipements à la réalité des sites, afin d'ajuster le classement des lieux d'accueil.
- Capitaliser sur les espèces et les paysages emblématiques pour valoriser la démarche et mobiliser les promoteurs de l'itinéraire cycliste autour de la découverte nature.
- Se donner le temps de construire une convergence des approches, afin de créer le dialogue entre les acteurs de la biodiversité et du tourisme.

Étapes pour dupliquer la démarche :

1. Définir une structure en charge d'animer le projet.
2. Comprendre l'offre pédagogique et les modalités d'accueil existantes.
3. Comprendre les clientèles touristiques et les usagers présents sur l'itinéraire.
4. S'approprier la grille et transposer la classification sur les sites.
5. Créer et faire vivre le réseau de gestionnaires.

BUDGET ET PARTENARIATS

PARTENAIRES TECHNIQUES



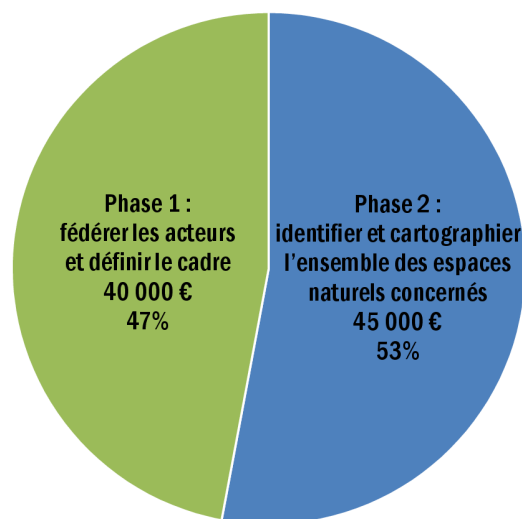
Comité d'itinéraire ViaRhôna
et instances de gouvernance
par tronçon



PARTENAIRES FINANCIERS



RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET



Coût total : 85 000 €

En
savoir

Cette fiche a été réalisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Contact :

Hervé Coquillart, responsable de programme
contact@reseau-cen.org
04 72 31 84 57

reseau-cen.org/fr/les-programmes/plan-rhone-et-zones-humides



Fiche réalisée avec le soutien de l'Union européenne